

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de l'année 2024 tenue le 22 novembre 2024 à 10h00

Manoir Montmorency

2490, avenue Royale, Québec, Québec G1C 1S1

1. Ouverture et diffusion du film des 100 ans de l'UPA, *Habiter la terre*

Le président, M. Yves Laurencelle, souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte. Il présente les administrateurs et le personnel présents sur la tribune. Il souhaite la bienvenue aux invités présents.

Monsieur Laurencelle informe l'assemblée de la présentation du film des 100 ans de l'UPA, « *Habiter la terre* » qui présente l'histoire de l'agriculture depuis les cent dernières années.

2. Adoption de l'avis de convocation

Le président invite M^{me} Chantal Savoie, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture de l'avis de convocation.

AGA.01 – 22/11/2024 Avis de convocation

Il est proposé par M. Philippe Alain et appuyé par M. Gaétan Boudreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Savoie procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA.02 – 22/11/2024 Ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Éthier appuyé par M. Serge Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

4. Adoption de la procédure d'assemblée délibérante

Il est proposé par M. Philippe Alain, appuyé par M. Guy Pouliot et résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée de la procédure d'assemblée délibérante.

Madame Savoie fait la lecture abrégée de la procédure d'assemblée délibérante.

AGA.03 – 22/11/2024 Procédure d'assemblée délibérante

Il est proposé par M. Michel Éthier, appuyé par M. Patrick Derome et résolu à l'unanimité d'adopter la procédure d'assemblée délibérante.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2023

Il est proposé par M. Gilles Dion, appuyé par M. Gilles Grandbois et résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2023.

Madame Savoie fait la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2023.

AGA.04 – 22/11/2024 Procès-verbal de l'assemblée 2023

Il est proposé par M. Michel Éthier, appuyé par M. Serge Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2023.

6. Message de M. Yves Laurencelle, président de la Fédération

Monsieur Laurencelle adresse son message à l'assemblée. Son discours se veut un bilan de la dernière année. Il fait état des préoccupations vécues pour notre avenir collectif, des défis économiques auxquels font face les producteurs et productrices agricoles qui touchent directement le cœur de nos vies, familles et communautés.

Il parle des impacts ressentis dans les entreprises particulièrement celles situées en régions périphériques, que plusieurs de ces entreprises ont dû se résigner à vendre ou à devoir fermer.

Il relate la mobilisation ayant eu lieu lors du congrès général de l'UPA; la marche sur la colline Parlementaire, le dépôt d'un premier manifeste, deux budgets sans mesure concrète pour aider l'industrie agricole devant la crise et un discours vide du ministre Lamontagne. Le constat ressortant de cette mobilisation a été de prendre une direction différente pour se faire entendre des élu(e)s et de la population.

Lors d'une rencontre en février réunissant les acteurs de la vie démocratique, la Fédération s'est dite prête à se mobiliser. Au printemps, des centaines de productrices et producteurs, toutes productions confondues, se sont unis, de Charlevoix à la Côte-Nord, pour lancer un message clair au gouvernement. Le mouvement s'est répandu à l'ensemble des régions de la province pour mettre les enjeux agricoles de l'avant comme jamais auparavant par la démonstration, 100 ans plus tard, que l'UPA est importante pour l'ensemble de la société.

À la suite de pressions exercées pour une reconnaissance de la crise par le gouvernement, le premier ministre Legault a fini par reconnaître le 27 mars 2024 l'existence de la crise en agriculture.

En juin dernier une entente a été signée entre l'UPA et le gouvernement, un premier pas jugé insatisfaisant puisque l'absence de soutien se répercute particulièrement dans nos régions périphériques. L'exigence de prendre part aux décisions en la prise en compte des réalités uniques des régions est primordiale.

Il relate encore, le fait que plusieurs productrices et producteurs vivent des situations de précarité, que les aides financières doivent répondre aux attentes, que les programmes sont trop administratifs et que le statut de région périphérique soit reconnu.

Il continue en mentionnant que le dossier d'aménagement du territoire relativement à l'enjeu de la protection du territoire agricole est toujours actuel et que la révision de la LPTAA ou le souhait d'Hydro-Québec de doubler sa production d'ici 2035, restent des sujets qui seront au cœur des préoccupations futures.

Il indique encore que les défis sont nombreux et les attentes élevées et qu'il importe au conseil d'administration et comme président de défendre les productrices et producteurs avec rigueur et engagement.

Il remercie ensuite Martin Caron pour sa présence, son travail, l'ensemble du conseil d'administration, la nouvelle équipe de direction générale et l'ensemble des employés de la Fédération

7. Adoption du rapport financier pour l'exercice 2023-2024

Monsieur Laurencelle invite Mme Chantal Savoie à venir présenter le rapport financier pour l'exercice 2024-2025.

D'entrée de jeu, Madame Savoie rappelle les événements des dernières années. Un déficit de 450 K\$ a été réalisé en 2021-2022 entraînant un déficit important de liquidité. La Fédération a alors entrepris un plan de transformation important. Des prêts ont été octroyés par les syndicats locaux et la Confédération, l'embauche d'une experte en recouvrement a favorisé le recouvrement des créances et un partenariat a été conclu avec la Fédération du Bas-Saint-Laurent pour l'embauche d'une direction générale commune. Au 31 juillet 2023, la Fédération avait enregistré un surplus de 85 K\$. Mme Savoie rappelle que ce surplus était attribuable au fait que des postes clés importants avaient été vacants. Au 31 juillet 2024, Mme Savoie annonce un déficit de 26 K\$. Les postes manquants ou vacants ont été comblés, la reconstruction a débuté. Elle indique les réalisations faites au cours de la dernière année, notamment l'ajout de postes d'encadrement, la formation et le coaching, le suivi de

la performance des équipes de travail, l'augmentation des heures facturables, l'amélioration du cycle des encaissements et le renouvellement de notre équipe du Centre d'Emploi agricole.

Madame Sabrina Lévesque présente les états financiers 2024-2025 de la Fédération.

Pour la dernière année, les produits s'élèvent à 4,4 M \$, représentant une hausse de 175 K \$ par rapport à l'an passé. Les charges se sont élevées à 4,5 M\$, soit une augmentation de 304 K\$. Les autres produits, constitués principalement de commandites, de revenus du fonds de défenses et de revenus d'intérêt, se sont élevés à 100k, soit une augmentation de 50 k\$. Les résultats nets de l'immeuble, constitués de revenus nets de location, ont généré 67 k \$, soit 9 k\$ de plus que l'année précédente. Quant à la filiale SCF Conseils, nous constatons une perte de 36 K\$. Globalement, la Fédération a généré un déficit de 27 K \$. Mme Lévesque explique sommairement la ventilation des principaux postes de revenus et dépenses. L'ouverture de nouveaux postes a entraîné une hausse des charges salariales. Les ajustements de salaires résultent de la renégociation de la convention collective se reflètent aussi dans ce poste.

Mme Lévesque passe en revue les principaux postes du bilan et cède la parole à M. Olivier Bouffard pour la présentation des états financiers du SCF Conseils.

Au 31 juillet 2025, le chiffre d'affaires du SCF Conseils s'est élevé à 2,1 M\$ représentant 221 K\$ de plus que l'année précédente. Les frais d'exploitation se sont élevés à 2,2 M\$, soit une augmentation de 267 k\$ par rapport à l'année précédente. Les autres produits se sont élevés à 9 k\$ comparativement à 13 k\$ l'année précédente. Globalement, il en résulte une perte nette de 36 k\$ après impôts. En dépit du déficit dégagé par le SCF Conseils, M. Bouffard explique que les résultats nets combinés du SCF de la Fédération et du SCF Conseils totalisent 276 K\$, soit 10 K \$ de plus que l'année dernière.

M. Bouffard passe en revue les principaux postes de dépenses. Il termine avec la présentation du bilan.

Mme Chantal Savoie explique que l'organisation doit maintenant travailler sur la croissance des revenus, notamment par la croissance du SCF. Mme Josiane Rivard explique la stratégie de croissance du SCF.

Mme Savoie conclut en indiquant que la transformation prendra du temps. Le changement bouscule et il faut y aller avec prudence. Comme il faut investir dans la transformation, elle anticipe que le déficit devrait s'élever à 200 K \$ l'an prochain.

AGA.05 – 22/11/2024 RAPPORT FINANCIER 2023 – 2024

Il est proposé par M. Michel Ethier, appuyé par M. Philippe Alain, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2023 – 2024 comme présenté.

8. Nomination d'un comptable externe

Mme Chantal Savoie recommande la reconduction du mandat de la firme Coeficia pour l'audit des états financiers afférents à l'exercice se terminant le 31 juillet 2025.

AGA.06 – 22/11/2024 Comptable externe

Il est proposé par M. Michel Éthier, appuyé par M. Daniel Harvey, et résolu à l'unanimité de reconduire le mandat de la firme Coeficia pour l'audit des états financiers 2024-2025 de la Fédération.

9. Rapport annuel 2023-2024

Le président invite Mme Manon Vial, directrice de la vie démocratique, à faire la présentation du rapport annuel 2023-2024. Elle met de l'avant les efforts de représentation et de mobilisation réalisés au cours de l'année, revenant notamment sur la manifestation dans Charlevoix et celle sur la Côte-Nord et remerciant chaleureusement les producteurs et productrices d'avoir répondu présents.

Elle souligne également les célébrations entourant le 100^e anniversaire de l'UPA et tout le travail effectué par la ressource en communication, ainsi que les nombreuses activités de promotion et de valorisation de nos producteurs, productrices et administrateurs. Elle présente les diverses initiatives de développement régional, notamment celles menées dans le cadre de l'entente sectorielle de la CMQ, ainsi que les nombreux projets en aménagement du territoire.

La directrice mentionne avec fierté le renouveau du CEA et félicite son équipe dévouée, tant du service de vie syndicale que du CEA, pour leur engagement. Enfin, elle remercie le conseil d'administration et son président pour leur soutien et leur collaboration au cours de l'année.

AGA.07 – 22/11/2024 Rapport annuel

Il est proposé par Michel Ethier, appuyé par Francis Blouin, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2023-2024 de la Fédération.

10. Résolution sur le plan de financement

La directrice à la vie démocratique et le président de la Fédération mentionnent qu'une tournée de consultation a eu lieu à l'automne auprès des producteurs. Un vote indicatif a été réalisé lors de chacune de ces consultations, et le plan a été adopté de façon majoritaire. L'ensemble des commentaires formulés lors de ces rencontres a été fidèlement retransmis à la Confédération.

Ils présentent la résolution portant sur le plan de financement de l'Union 2024-2029, lequel prévoit une augmentation des cotisations annuelles de 466 \$ à 501 \$, ainsi qu'une hausse de 4 % des contributions au cours des cinq prochaines années. La résolution est proposée pour la mise à l'étude par Michel Ethier, secondé de Christian Hébert.

Quelques questions sont posées à ce sujet, notamment concernant les impacts pour les plus petites entreprises et les raisons justifiant cette augmentation. Le vote est finalement demandé pour la résolution.

AGA.08 – 22/11/2024 Plan de Financement 2024-2029

Il est proposé par Gilles Grandbois, appuyé par Guy Pouliot, et résolu à la majorité d'adopter la résolution pour le plan de financement de l'Union 204-2029.

11. Présentation de l'étude AGECO, « Évaluation des besoins et potentiels pour l'offre de service d'abattage multi espèces sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord »

Le président fait une mise en contexte du dossier, notamment avec la suite de résolutions adoptées par plusieurs UPA locales demandant la réalisation d'un diagnostic régional sur les besoins d'abattage et le portrait de la région. Un comité pilote a été mis en place, et la firme AGECO a été retenue pour mener l'étude.

La présentation d'aujourd'hui concerne la phase 1, soit le portrait régional. La phase 2, portant sur la mise à l'épreuve d'un modèle régional, n'a pas encore été abordée. Le comité se réunira à la fin du mois pour en discuter.

Le président invite Mme Isabelle Charron, agroéconomiste, ancienne présidente d'AGECO et conseillère principale, ainsi que Mme Camille Payant, diplômée en agronomie et analyste chez AGECO, à effectuer la présentation.

La firme AGECO présente les résultats de la phase 1 de l'étude, couvrant le profil des répondants, les abattoirs utilisés, les pratiques et critères de transport d'animaux et de carcasses, la fréquence et les critères d'abattage, l'utilisation des services de transformation et les canaux de mise en marché. L'intérêt et les freins potentiels liés à un projet d'abattoir régional ou collectif, incluant la distance que les producteurs seraient prêts à parcourir, sont également abordés.

12. Message de Martin Caron, président général de l'Union

Avant de céder la parole au président général pour son mot de clôture, Yves Laurencelle invite M. Denis Bédard, Mme Caroline Gauthier et M. Steve Berthiaume à lire le manifeste « *Les champs oubliés* », exprimant la réalité de la région Capitale-Nationale Côte-Nord. Les lecteurs procèdent à la lecture du texte, lequel met en lumière les enjeux propres aux régions périphériques, tels que l'éloignement des marchés, les frais de transport élevés et l'inadaptation de certains programmes aux réalités locales. À l'issue de la lecture, le manifeste est officiellement remis au président de l'Union.

Dans son allocution, le président aborde le travail et les enjeux prioritaires de l'Union, notamment en lien avec les programmes du MAPAQ et de la FADQ, les enjeux environnementaux, l'accès aux marchés, la réciprocité des normes, la protection du territoire agricole et la révision de la LPTAA, ainsi que le soutien à la relève agricole.

13. La parole aux producteurs !

Par la suite, le président de la Fédération invite les producteurs à poser leurs questions, en précisant qu'un maximum de deux minutes est accordé par intervention. Les UPA locales s'étaient préparées à formuler des questions pour cette année, mais des questions libres pouvaient également être posées. Le président anime cette période d'échanges avec M. Martin Caron.

Parmi les sujets abordés figurent: la mise en place d'un programme spécifique pour les régions périphériques, la vision de l'Union quant aux régions périphériques, le retour sur l'acceptation de l'offre du MAPAQ en juin 2024 et la consultation des producteurs à cet effet, le financement de la FRAQ, la protection du territoire agricole, l'aide à la relève, le plan de financement de l'Union, les travailleurs étrangers temporaires, l'accaparement des terres et le développement des fermes de proximité.

14. Étude de résolution d'urgence, si nécessaire

La vice-présidente, Mme Luce Bélanger, propose la résolution suivante qui est mise à l'étude, proposée par Caroline Gauthier, secondée de Steve Berthiaume;

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE : RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES ET AIDES CONCRÈTES

- | | |
|--------------------|---|
| CONSIDÉRANT | La crise que traversent les productrices, les producteurs et les relèves agricoles et que certains d'entre eux sont actuellement en grande détresse psychologique et économique ou doivent mettre la clé sous la porte; |
| CONSIDÉRANT | Les mobilisations faites par l'ensemble des producteurs agricoles aux quatre (4) coins de la province au printemps 2024 pour dénoncer cette crise et demander l'aide du gouvernement d'agir; |

CONSIDÉRANT	L'entente conclue entre l'UPA et le gouvernement le 13 juin dernier pour des gains à court terme pour le secteur agricole;
CONSIDÉRANT	Que certaines mesures ne sont toujours pas en application;
CONSIDÉRANT	Que cette entente ne répond pas aux besoins des régions périphériques;
CONSIDÉRANT	Le manque de vision du gouvernement et de reconnaissance des régions périphériques;
CONSIDÉRANT	Que les entreprises agricoles ne peuvent faire d'arrêt de production comme moyen de pression, comparativement à une grève pour les employés de l'État, lors de négociation

Sur proposition, l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord demande à la Confédération de travailler avec le gouvernement :

- Pour que l'ensemble des mesures annoncées en juin 2024 soient accessibles pour les productrices et producteurs agricoles dans les plus brefs délais;
- Pour obtenir des aides et programmes pour les productrices et producteurs agricoles qui reconnaissent enfin les spécificités des régions périphériques ;
- Pour élaborer une prochaine politique bioalimentaire équitable pour l'ensemble de la filière assurant la pérennité des entreprises agricoles dans toutes les régions du Québec et d'augmenter le budget pour en permettre sa réalisation.

Advenant le cas que les résultats désirés ne soient pas atteints rapidement, l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord demande à la Confédération :

- De mettre en place différents moyens de pression avec les autres Fédérations, dont une manifestation devant l'Assemblée nationale, pour atteindre les résultats escomptés.

AGA.09 – 22/11/2024 Résolution extraordinaire

Il est proposé par Mathieu Pilote, appuyé par Daniel Harvey, et résolu à l'unanimité d'adopter la résolution extraordinaire concernant les régions périphériques et l'obtention d'une aide concrète.

15. Affaires diverses

N'ayant pas de questions et ayant épuisé l'ordre du jour, le président invite les délégués à demeurer présents pour la remise du prix valorisation de l'implication syndicale et le cocktail qui se tiendront après la clôture de l'AGA.

16. Clôture de l'assemblée

Le président remercie le personnel pour l'organisation de l'AGA et invite le conseil d'administration à se déplacer au CA qui suivra la rencontre.

AGA.09 – 22/11/2024 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Michel Éthier, appuyé par Francis Blouin, et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 16h45.

Yves Laurencelle, Président

Chantal Savoie, Secrétaire
Directrice régionale

EB/MV/CS/cr